

MOR180601T-10179

Marché de services

Communication, expertise et outils pour organiser l'atelier de clôture

Projet DEPOMI

Toute offre devra nous parvenir au plus tard le 03 avril 2025

Agence belge de développement

enabel.be

# 1 Objet de la demande

| OBJET DE LA DEMANDE  |  |  |  |  |  |
|--|--|--|--|--|--|
| Communication, expertise et outils pour organiser l'atelier de clôture |  |  |  |  |  |
| REFERENCES ENABEL MOR180601T-10179                                     |  |  |  |  |  |

## 2 Instructions aux soumissionnaires

| Personne de contact au sein d'Enabel durant la procédure |                             |  |  |
|--|-----------------------------|--|--|
| NOM:   | Loubna Zerouali             |  |  |
| FONCTION:  | Acheteuse publique          |  |  |
| E-MAIL:  | procurement.maroc@enabel.be |  |  |

| Données relatives à la procédure |  |  |  |  |  |
|----------------------------------|--|--|--|--|--|
| RÉCEPTION DES OFFRES :           | L'offre doit être transmise sous forme d'un seul fichier PDF uniquement par email à procurement.maroc@enabel.be, au plus tard le 03 avril 2025.  La Mailbox procurement.maroc@enabel.be génère une réponse automatique confirmant la réception des offres transmises.  Si votre email a bien été reçu sur cette Mailbox, une seconde confirmation de réception (message non automatique) vous sera transmise au plus tard dans les 3 jours.  Si vous ne recevez pas cette seconde confirmation, veuillez contacter le (212) 0666/ 94 15 62 pour vous assurer que votre email a bien été reçu.  |  |  |  |  |
| DOCUMENTS À JOINDRE :            | <ul> <li>Fiche d'identification complétée et signée (fournie en annexe);</li> <li>Document prouvant que le soumissionnaire dispose bien d'un statut légal pour exercer son activité professionnelle (registre de commerce ou une attestation d'inscription au registre des autoentrepreneurs par exemple);</li> <li>Déclaration sur l'honneur-Motifs d'exclusion (fournie en annexe);</li> <li>Déclaration d'intégrité (fournie en annexe);</li> <li>Formulaire d'offre de prix complété et signé (fourni en annexe). Les soumissionnaires remettent prix en MAD ou en €. Les soumissionnaires marocains doivent obligatoirement remettre prix en MAD. La comparaison des prix se fera en MAD. Le cas échéant, le taux de change utilisé sera le taux de change moyen applicable le jour de la date limite de réception des offres;</li> <li>Fiche signalétique financière (fournie en annexe);</li> </ul> |  |  |  |  |

|                                   | <ul> <li>Minimum 5 attestations de bonne exécution/référence relatives à des prestations similaires à l'objet du marché, des 4 dernières années;</li> <li>Des liens vers des prestations similaires.</li> </ul>  |
|-----------------------------------|--|
| ELÉMENTS INCLUS DANS<br>LE PRIX : | Le prestataire de services est censé avoir inclus dans ses prix tant unitaires que globaux tous les frais et impositions généralement quelconques grevant les services, à l'exception de la taxe sur la valeur ajoutée.  Sont notamment inclus dans les prix :  La gestion administrative et le secrétariat;  Le déplacement, le transport et l'assurance;  La documentation relative aux services,  Les honoraires;  Les per diem éventuels, y compris les frais d'hébergement éventuels; |
|                                   | <ul> <li>La production et livraison de documents ou de pièces liés à l'exécution des services;</li> <li>Les taxes et impôts d'application au Maroc y compris les retenues à la source à l'exception de la TVA;</li> <li>Le cas échéant, les mesures imposées par la législation en matière de sécurité et de santé des travailleurs lors de l'exécution de leur travail.</li> </ul>  |
|                                   | Mais également les frais de communication (internet compris), tous les coûts et frais de personnel ou de matériel nécessaires à l'exécution du présent marché, la rémunération à titre de droit d'auteur, l'achat ou la location auprès de tiers de services nécessaires à l'exécution du marché.  |
| DÉLAI DE VALIDITÉ DES<br>OFFRES : | 90 jours   |

# Exécution

| PERSONNE DE CONTACT AU SEIN D'ENABEL POUR L'EXECUTION DU MARCHE |   |  |  |  |
|---|---|--|--|--|
| NOM:  | Nazha BOUJDADI                                    |  |  |  |
| FONCTION:   | Project officer Suivi-Evaluation et Apprentissage |  |  |  |
| E-MAIL:   | nazha.boujdadi@enabel.be                          |  |  |  |

| Données relatives à l'exécution |   |  |  |  |  |
|---------------------------------|---|--|--|--|--|
| Lieu                            | Les services seront exécutés à Agadir, l'adresse exacte sera communiquée après la conclusion du marché. |  |  |  |  |

| Durée/ Période<br>d'exécution | La durée du marché est de 1 mois à compter du jour suivant la notification à l'adjudicataire. L'atelier se déroulera en une journée, durant la semaine du 21 avril 2025. |
|-------------------------------|--|
|                               |  |

### 3 Termes de références

#### 3.1 Contexte

L'action post-séisme à Taroudant s'insère dans le cadre du projet « Déploiement des politiques migratoires au niveau régional : DEPOMI ». DEPOMI conçu à l'origine pour accompagner la régionalisation et renforcer les structures de gouvernance sur les thématiques migratoires entre 2020 et 2023, a dû s'adapter aux circonstances exceptionnelles engendrées par le séisme dévastateur du 8 septembre 2023. Face à cette tragédie, ses actions ont été redéfinies pour répondre de manière ciblée et efficace aux besoins urgents des populations impactées.

Sur proposition de l'Union européenne et en étroite concertation avec les parties prenantes – notamment le Département des Marocains Résidant à l'Étranger relevant du Ministère des Affaires Étrangères, la Wilaya, ainsi que le Conseil de la région Souss-Massa.

DEPOMI poursuit sa mise en œuvre dans la région Souss-Massa, et plus particulièrement dans la province de Taroudant, afin de répondre aux priorités immédiates et de contribuer à la reconstruction socio-économique des communautés locales.

Le projet est mis en œuvre par l'Agence belge de développement-Enabel, en partenariat avec le Ministère délégué du Ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, chargé des Marocains résidant à l'étranger.

L'action est financée par le Fonds Fiduciaire d'Urgence de l'Union européenne. Elle s'articule autour de trois axes :

- La gouvernance locale et la cohésion sociale sont renforcées via l'accompagnement des acteurs locaux pour l'adaptation des services et la prise en charge des personnes déplacées internes touchées par le séisme ainsi que les communautés hôtes ;
- Des actions d'appui à la réinsertion socio-économique et d'accès aux droits et aux droits services personnes touchées par le séisme et des personnes en mobilité sont mises en œuvre ;
- La diaspora et ses acteurs sont mobilisés autour de projets de développement dans les communes touchées par le séisme dans la région de Souss-Massa.

#### 3.2 Objet de la prestation :

Le présent marché de services a pour objet de préparer l'événement de clôture de l'action post-séisme, qui se déroulera fin avril 2025 (une journée durant la semaine du 21 avril 2025) à Agadir.

#### 3.3 Caractéristiques

| Postes | Description   | Livrables  |
|--------|---|--|
| 1      | Charte graphique : conception, adaptation et impression   | Charte graphique validée                                     |
| 2      | Conception d'un bilan de l'action post-séisme numérique   | Bilan de l'action post-<br>séisme numérique                  |
| 3      | Habillage de la salle : 1) Impression Numérique, installation & habillage du mur (3*1M) 2) Impression numérique, installation & habillage "Photocall" 3) Chemin interactif. | Habillage du mur (3*1M)<br>Habillage "Photocall"<br>((3*2 M) |
| 4      | Mise à disposition de 2 interprètes + 50 casques (Arabe-Français)   | /  |

| 5 | Mise à disposition d'un Photographe (100 photos traitées)  | 100 photos traitées             |
|---|--|---------------------------------|
| 6 | Vidéo best of de l'évènement : 3 min   | Vidéo best of de<br>l'évènement |
| 7 | Réalisation de deux vidéos sur deux thématiques de l'action : 4 min chacune avec un sous titrage en français | 2 vidéos                        |

### 4 Conditions d'exécution services

#### 4.1 Généralités

Sauf si spécifié autrement dans la commande ou tout document contractuel du Pouvoir Adjudicateur s'y rapportant, les présentes conditions s'appliquent aux marchés de services passés au nom et pour compte de Enabel (Pouvoir Adjudicateur).

#### 4.2 Sous-traitance

Le prestataire de services est autorisé à sous-traiter certaines parties de l'objet du présent marché, sous son entière responsabilité. La sous-traitance est entièrement aux risques du prestataire de services et ne le décharge en rien de la bonne exécution du contrat vis-à-vis du Pouvoir Adjudicateur qui ne reconnaît aucun lien juridique avec le(s) tiers sous-traitant(s).

#### 4.3 Cession

Une partie ne peut céder ses droits et obligations résultant de la commande à un tiers, sans avoir obtenu au préalable l'accord écrit de l'autre partie.

#### 4.4 Conformité de l'exécution

Les services doivent être conformes sous tous les rapports aux documents du marché. Même en l'absence de spécifications mentionnées dans les documents du marché, ils répondent en tous points aux règles de l'art.

#### 4.5 Modalités d'exécution

La date de démarrage, les délais d'exécution convenus ainsi que les instructions relatives au lieu d'exécution doivent être rigoureusement observés.

Tout dépassement du délai d'exécution, et ce pour quelque cause que ce soit, entraîne de plein droit et par la seule échéance du terme, l'application d'une amende pour retard d'exécution de 0,07% du montant total de la commande par semaine de retard entamée. Cette amende est limitée à un maximum de 10% du montant total de la commande.

En cas de retard excessif ou de tout autre défaut d'exécution, le Pouvoir Adjudicateur se réserve la possibilité de résilier le marché et de relancer une nouvelle demande prix et de faire exécuter les prestations par un autre prestataire. Le surcoût éventuel est à charge du prestataire de services défaillant.

Tous frais quelconques auxquels le Pouvoir Adjudicateur serait exposé et imputables au prestataire de services défaillant, sont à charge de celui-ci et déduits des montants lui étant dus.

#### 4.6 Réception des prestations

Le prestataire de services fournit exclusivement des services qui sont exempts de tout vice apparent et/ou caché et qui correspondent strictement aux TDR du présent marché et, le cas échéant, aux prescriptions des documents associés ainsi qu'aux règlementations applicables, aux règles de l'art et aux bonnes pratiques, et à la destination que le Pouvoir Adjudicateur compte en faire et que le prestataire de services connaît ou devrait à tout le moins connaître.

L'acceptation des prestations ou réception définitive n'a lieu qu'après vérification complète par le Pouvoir Adjudicateur du caractère conforme des services livrés. Cette réception fait l'objet d'un PV de réception.

La signature apposée par le Pouvoir Adjudicateur (un membre de son personnel), notamment dans des appareils électroniques de réception, lors de la livraison du rapport ou autre output exigé, vaut par conséquent simple prise de possession et ne signifie pas l'acceptation du rapport ou de l'output.

Le pouvoir adjudicateur dispose d'un délai de vérification maximum de trente jours à compter de la fin de la réalisation des services à réceptionner et en notifier le résultat au prestataire de services.

#### 4.7 Facturation et paiement

La facture électronique est envoyée par e-mail aux adresses suivantes :

#### nazha.boujdadi@enabel.be et zakaria.khatla@enabel.be

Seuls les services exécutés de manière correcte pourront être facturés.

La facture doit être libellée en dirhams marocains ou en euros selon la monnaie dans laquelle le soumissionnaire a remis offre. Les soumissionnaires marocains doivent obligatoirement remettre offre et émettre leur facture en dirhams marocains.

Aucune avance ne peut être demandée par l'adjudicataire et chaque paiement sera effectué après réception des prestations.

Les factures conformément établies et non contestées sont payées dans un délai de 30 jours de calendrier à compter de la réception des prestations.

Le cas échéant, des tranches de paiement pourront être convenues d'un commun accord entre Enabel et le prestataire.

#### 4.8 Exonération de TVA

Le présent marché est exonéré de la TVA conformément à l'article 92, paragraphe I (23) du code général des impôts du Maroc et à l'article 9 du Décret de la TVA N° 2.08103.

#### 4.9 Assurances

Le prestataire de services est tenu de conclure toutes les assurances obligatoires et de conclure ou renouveler toutes les assurances nécessaires pour la bonne exécution du présent marché, en particulier les assurances « responsabilité civile », « accidents de travail » et « risques liés au transport », et cela pendant toute la durée de la mission.

Le prestataire de services transmettra au Pouvoir Adjudicateur, sur simple demande, une copie des polices d'assurances auxquelles le prestataire a souscrit et la preuve du paiement régulier des primes qui sont à sa charge.

### 4.10 Droits de propriété intellectuelle

Le prestataire cède, sans contrepartie financière supplémentaire au(x) prix proposé(s) dans son offre, de façon intégrale, définitive et exclusive à Enabel l'ensemble des droits d'auteur ou de propriété intellectuelle qu'il a créé ou va créer dans le cadre de la relation contractuelle, ainsi que le droit de les déposer, de les faire enregistrer et de les faire. Cette cession aura lieu au moment de la réception des œuvres protégées par le droit d'auteur.

Le prestataire de services doit défendre le Pouvoir Adjudicateur contre tout recours de tiers pour violation des droits de propriété intellectuelle afférents aux biens ou services fournis.

Le prestataire de services doit, sans limitation de montant, prendre à son compte tous les paiements de dommages et intérêts, frais et dépenses qui en découlent et qui seraient mis à charge du Pouvoir Adjudicateur au terme d'une décision judiciaire rendue sur un tel recours, pour autant que le prestataire de services ait un droit de regard sur les moyens de défense ainsi que sur les négociations entreprises en vue d'un règlement amiable.

#### 4.11 Obligation de confidentialité

Le prestataire de services et ses collaborateurs sont liés par un devoir de réserve concernant les informations dont ils ont connaissance lors de l'exécution de ce marché. Ces informations ne peuvent en aucun cas être communiquées à des tiers sans l'autorisation écrite du pouvoir adjudicateur. L'adjudicataire peut toutefois faire mention de ce marché en tant que référence, à condition qu'il en indique l'état avec véracité (ex. 'en exécution'), et pour autant que le pouvoir adjudicateur n'ait pas retiré cette autorisation pour cause de mauvaise exécution du marché.

Toute information de nature commerciale, organisationnelle et/ou technique (toutes les données, y compris, et ce sans limitation, les mots de passe, documents, schémas, plans, prototypes, chiffres) dont le prestataire de services prend connaissance dans le cadre du présent marché reste la propriété du Pouvoir Adjudicateur.

Dans le cadre du présent marché, le Règlement général sur la protection des données « GDPR » est d'application.

### 4.12 Clauses déontologiques

Tout manquement à se conformer à une ou plusieurs des clauses déontologiques ci-après peut aboutir à la résiliation du présent contrat et à l'exclusion du prestataire de services de la participation à d'autres marchés publics pour Enabel.

Pendant la durée du marché, le prestataire de services et son personnel respectent les droits de l'homme et s'engagent à ne pas heurter les usages politiques, culturels et religieux du pays dans lequel les prestations ont lieu.

Conformément à la politique concernant l'exploitation et les abus sexuels de Enabel (prs-sexual exploitation and abuse policy final fr.pdf (enabel.be)), le prestataire de services et son personnel ont le devoir de faire montre d'un comportement irréprochable à l'égard des bénéficiaires des projets mis en œuvre par Enabel et de la population en général. Il leur convient de s'abstenir de tout acte qui pourrait être considéré comme une forme d'exploitation ou d'abus sexuels et de s'approprier les principes de base et les directives repris dans cette politique. En application de sa politique concernant l'exploitation et les abus sexuels, Enabel applique donc une tolérance zéro en ce qui concerne l'ensemble des conduites visées dans sa politique concernant l'exploitation et les abus sexuels étayant une incidence sur la crédibilité professionnelle des contractants.

Toute tentative d'un prestataire de services visant à se procurer des informations confidentielles, à procéder à des ententes illicites avec des concurrents ou à influencer le pouvoir adjudicateur de quelques manières que ce soit entraîne le rejet de son offre.

De plus, afin d'éviter toute impression de risque de partialité ou de connivence dans le suivi et le contrôle de l'exécution du marché, il est strictement interdit au prestataire de service d'offrir,

directement ou indirectement, des cadeaux, des repas ou un quelconque autre avantage matériel ou immatériel, quelle que soit sa valeur, aux préposés du pouvoir adjudicateur concernés directement ou indirectement par le suivi et/ou le contrôle de l'exécution du marché, quel que soit leur rang hiérarchique.

Conformément à la Politique de Enabel concernant l'exploitation et les abus sexuels et la Politique de Enabel concernant la maîtrise des risques de fraude et de corruption, les plaintes liées à des questions d'intégrité (fraude, corruption, exploitation ou abus sexuel ...) doivent être adressées au bureau d'intégrité via l'adresse <a href="https://www.enabelintegrity.be">https://www.enabelintegrity.be</a>.

#### 4.13 Gestion des plaintes et tribunaux compétents

Le droit belge est seul applicable au présent marché.

Les parties s'engagent à remplir de bonne foi leurs engagements en vue d'assurer la bonne fin du marché.

En cas de litige ou de divergence d'opinion entre le pouvoir adjudicateur et le prestataire de services, les parties se concerteront pour trouver une solution. Si nécessaire, le prestataire de services peut demander une médiation à l'adresse email <u>complaints@enabel.be</u> cfr. https://www.enabel.be/fr/content/gestion-des-plaintes.

Toute contestation relative aux commandes et aux présentes conditions contractuelles relève de la compétence exclusive des Tribunaux de Bruxelles.

### 5 Formulaires d'offres à signer par le soumissionnaire

### 5.1 Fiche d'identification

#### 5.1.1 Personne physique

Pour remplir la fiche, veuillez cliquer ici :

https://documentcloud.adobe.com/link/track?uri=urn:aaid:scds:US:412289af-39d0-4646-b070-5cfed3760aed

I. DONNÉES PERSONNELLES

NOM(S) DE FAMILLE 1

PRÉNOM(S)

DATE DE NAISSANCE

JJ MM AAAA

LIEU DE NAISSANCE PAYS DE NAISSANCE

(VILLE, VILLAGE)

TYPE DE DOCUMENT D'IDENTITÉ

CARTE D'IDENTITÉ PASSEPORT PERMIS DE CONDUIRE<sup>2</sup> AUTRE<sup>3</sup>

**PAYS ÉMETTEUR** 

NUMÉRO DE DOCUMENT D'IDENTITÉ

NUMÉRO D'IDENTIFICATION PERSONNEL<sup>4</sup>

ADRESSE PRIVÉE PERMANENTE

CODE POSTAL BOITE POSTALE VILLE

RÉGION 5 PAYS

TÉLÉPHONE PRIVÉ

**COURRIEL PRIVÉ** 

II. DONNÉES COMMERCIALES

Si OUI, veuillez fournir vos données commerciales et joindre des copies des justificatifs officiels.

Vous dirigez votre propre entreprise sans personnalité juridique distincte (vous êtes entrepreneur individuel, indépendant, etc.) et en tant que tel, vous fournissez des services à la Commission ou à d'autres institutions, agences et organes de l'UE?

NOM DE L'ENTREPRISE (le cas échéant)

NUMÉRO DE TVA

**NUMÉRO D'ENREGISTREMENT** 

LIEU DE

L'ENREGISTREMENT VILLE

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Comme indiqué sur le document officiel.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Accepté uniquement pour la Grande-Bretagne, l'Irlande, le Danemark, la Suède, la Finlande, la Norvège, l'Islande, le Canada, les États-Unis et

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> A défaut des autres documents d'identités: titre de séjour ou passeport diplomatique.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Voir le tableau des dénominations correspondantes par pays.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Indiquer la région, l'état ou la province uniquement pour les pays non membres de l'UE, à l'exclusion des pays de l'AELE et des pays candidats.

| OUI NON | PAYS  |
|---------|---|
|         |   |
|         |   |
|         |   |
|         |   |
|         |   |
|         |   |
|         |   |
|         |   |
|         |   |
| DATE    | SIGNATURE   |
| 5/112   | order of the control |
|         |   |

### 5.1.2 Entité de droit privé/public ayant une forme juridique

Pour remplir la fiche, veuillez cliquer ici :

 $\frac{https://documentcloud.adobe.com/link/track?uri=urn:aaid:scds:US:3b918624-1fb2-4708-9199-e591dcdfe19b}{(abs://documentcloud.adobe.com/link/track?uri=urn:aaid:scds:US:3b918624-1fb2-4708-9199-e591dcdfe19b}{(abs://documentcloud.adobe.com/link/track?uri=urn:aaid:scds:US:3b918624-1fb2-4708-9199-e591dcdfe19b}{(abs://documentcloud.adobe.com/link/track?uri=urn:aaid:scds:US:3b918624-1fb2-4708-9199-e591dcdfe19b}{(abs://documentcloud.adobe.com/link/track?uri=urn:aaid:scds:US:3b918624-1fb2-4708-9199-e591dcdfe19b}{(abs://documentcloud.adobe.com/link/track?uri=urn:aaid:scds:US:3b918624-1fb2-4708-9199-e591dcdfe19b}{(abs://documentcloud.adobe.com/link/track?uri=urn:aaid:scds:US:3b918624-1fb2-4708-9199-e591dcdfe19b}{(abs://documentcloud.adobe.com/link/track?uri=urn:aaid:scds:US:3b918624-1fb2-4708-9199-e591dcdfe19b}{(abs://documentcloud.adobe.com/link/track?uri=urn:aaid:scds:US:3b918624-1fb2-4708-9199-e591dcdfe19b}{(abs://documentcloud.adobe.com/link/track?uri=urn:aaid:scds:US:3b918624-1fb2-4708-9199-e591dcdfe19b}{(abs://documentcloud.adobe.com/link/track?uri=urn:aaid:scds:US:3b918624-1fb2-4708-9199-e591dcdfe19b}{(abs://documentcloud.adobe.com/link/track?uri=urn:aaid:scds:US:3b918624-1fb2-4708-9199-e591dcdfe19b}{(abs://documentcloud.adobe.com/link/track?uri=urn:aaid:scds:US:3b918624-1fb2-4708-9199-e591dcdfe19b}{(abs://documentcloud.adobe.com/link/track?uri=urn:aaid:scds:US:3b918624-1fb2-4708-919-e591dcdfe19b}{(abs://documentcloud.adobe.com/link/track?uri=urn:aaid:scds:US:3b918624-1fb2-4708-919-e591dcdfe19b}{(abs://documentcloud.adobe.com/link/track?uri=urn:aaid:scds:US:3b918624-1fb2-4708-919-e591dcdfe19b}{(abs://documentcloud.adobe.com/link/track?uri=urn:aaid:scds:US:3b918624-1fb2-4708-919-e591dcdfe19b}{(abs://documentcloud.adobe.com/link/track?uri=urn:aaid:scds:US:3b918624-1fb2-4708-919-e591dcdfe19b}{(abs://documentcloud.adobe.com/link/track?uri=urn:aaid:scds:US:3b918624-1fb2-4708-919-e591dcdfe19b}{(abs://documentcloud.adobe.com/link/track?uri=urn:aaid:scd:US:3b918624-1fb2-4708-919-e591dcdfe19b}{(abs://documentcloud.adobe.co$ 

| г                                |                 |         |       |                  |      |       |  |
|----------------------------------|-----------------|---------|-------|------------------|------|-------|--|
| NOM OFFICIEL <sup>6</sup>        |                 |         |       |                  |      |       |  |
| NOM COMMERCIAL<br>(si différent) |                 |         |       |                  |      |       |  |
| ABRÉVIATION                      |                 |         |       |                  |      |       |  |
| FORME JURIDIQUE                  |                 |         |       |                  |      |       |  |
| TYPE                             | A BUT LUCRA     | ATIF    |       |                  |      |       |  |
| D'ORGANISATION                   | SANS BUT LU     | JCRATIF |       | ONG <sup>7</sup> | OUI  | NON   |  |
| NUMÉRO DE REGISTRE PRINCIPA      | ∖L <sup>8</sup> |         |       |                  |      |       |  |
| NUMÉRO DE REGISTRE SECONDA       | AIRE            |         |       |                  |      |       |  |
| (le cas échéant)                 |                 |         |       |                  |      |       |  |
| LIEU DE L'ENREGISTREMENT PRI     | NCIPAL          |         | VILLE |                  | PAY  | S     |  |
| DATE DE L'ENREGISTREMENT PR      | INCIPAL         |         |       |                  |      |       |  |
|                                  |                 |         | IJ    | MM               | AAAA |       |  |
| NUMÉRO DE TVA                    |                 |         |       |                  |      |       |  |
| ADRESSE DU SIEGE<br>SOCIAL       |                 |         |       |                  |      |       |  |
| CODE POSTAL                      | BOITE POSTALE   | E       |       |                  | VILL | E     |  |
| PAYS                             |                 |         |       |                  | TÉLÉ | PHONE |  |
| COURRIEL                         |                 |         |       |                  |      |       |  |
| DATE                             |                 | CACHET  | Г     |                  |      |       |  |
|                                  |                 |         |       |                  |      |       |  |
| SIGNATURE DU REPRÉSENTANT        | AUTORISÉ        |         |       |                  |      |       |  |
|                                  |                 |         |       |                  |      |       |  |
|                                  |                 |         |       |                  |      |       |  |
|                                  |                 |         |       |                  |      |       |  |
|                                  |                 |         |       |                  |      |       |  |
|                                  |                 |         |       |                  |      |       |  |

 $<sup>^{\</sup>rm 6}$  Dénomination nationale et sa traduction en EN ou FR, le cas échéant.

 $<sup>^{7}\,\</sup>mathrm{ONG}$  = Organisation non gouvernementale, à remplir pour les organisations sans but lucratif.

<sup>8</sup> Le numéro d'enregistrement au registre national des entreprises. Voir le tableau des dénominations correspondantes par pays.

### 5.1.3 Entité de droit public<sup>9</sup>

Pour remplir la fiche, veuillez cliquer ici :

 $\frac{https://documentcloud.adobe.com/link/track?uri=urn:aaid:scds:US:c52ab6a5-6134-4fed-9596-107f7daf6f1b}{107f7daf6f1b}$ 

| NOM OFFICIEL <sup>10</sup>                 |        |           |  |
|--|--------|-----------|--|
|  |        |           |  |
| ABRÉVIATION                                |        |           |  |
| NUMÉRO DE REGISTRE PRINCIPAL <sup>11</sup> |        |           |  |
| NUMÉRO DE REGISTRE SECONDAIRE              |        |           |  |
| (le cas échéant)                           |        |           |  |
| LIEU DE L'ENREGISTREMENT PRINCIPAL         | VILLE  | PAYS      |  |
| DATE DE L'ENREGISTREMENT PRINCIPAL         |        |           |  |
|  | II N   | IM AAAA   |  |
| NUMÉRO DE TVA                              |        |           |  |
| ADRESSE OFFICIELLE                         |        |           |  |
|  |        |           |  |
| CODE POSTAL BOITE POSTALE                  |        | VILLE     |  |
| PAYS                                       |        | TÉLÉPHONE |  |
| COURRIEL                                   |        |           |  |
| DATE                                       | CACHET |           |  |
| 5/112                                      |        |           |  |
| SIGNATURE DU REPRÉSENTANT AUTORISÉ         |        |           |  |
|  |        |           |  |
|  |        |           |  |
|  |        |           |  |
|  |        |           |  |
|  |        |           |  |

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Entité de droit public DOTÉE DE LA PERSONNALITÉ JURIDIQUE: entité de droit public capable de se représenter elle-même et d'agir en son nom propre, c'est-à-dire capable d'ester en justice, d'acquérir et de se défaire des biens, et de conclure des contrats. Ce statut juridique est confirmé par l'acte juridique officiel établissant l'entité (loi, décret, etc.).

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> Dénomination nationale et sa traduction en EN ou FR, le cas échéant.

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> Numéro d'enregistrement de l'entité au registre national.

### 5.2 Formulaire d'offres – prix

En déposant cette offre, le soumissionnaire s'engage à exécuter, conformément aux TDR et conditions d'exécution du présent marché MOR180601T-10179, le présent marché et déclare explicitement accepter toutes les conditions énumérées dans la demande de prix et renoncer aux éventuelles dispositions dérogatoires comme ses propres conditions.

Le soumissionnaire s'engage à exécuter le marché public aux prix suivants exprimés en dirhams et hors TVA :

| Postes            | Description/livrables  | Quantité | P.U en dhs ou €HT |
|-------------------|--|----------|-------------------|
| 1                 | Charte graphique : conception, adaptation et impression  | Forfait  |                   |
| 2                 | Conception d'un bilan de l'action post-séisme numérique  | Forfait  |                   |
| 3                 | Habillage de la salle conformément aux détails indiqués dans les TDR Forfait                                 |          |                   |
| 4                 | Mise à disposition de 2 interprètes + 50 casques (Arabe-<br>Français)  | Forfait  |                   |
| 5                 | Mise à disposition d'un Photographe (100 photos traitées)  | Forfait  |                   |
| 6                 | Vidéo best of de l'évènement : 3 min   | Forfait  |                   |
| 7                 | Réalisation de deux vidéos sur deux thématiques de l'action : 4 min chacune avec un sous titrage en français |          |                   |
|                   |  |          |                   |
|                   |  |          |                   |
| Montant Total TTC |  |          |                   |

| Fait à le le   |  |  |  |  |  |
|--|--|--|--|--|--|
| Signature manuscrite originale / nom de la personne habilitée à engager l'entité soumissionnaire : |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
| Certifié pour vrai et conforme,  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
| Fait à le le   |  |  |  |  |  |

#### 5.3 Déclaration sur l'honneur – motifs d'exclusion

Par la présente, je/nous, agissant en ma/notre qualité de représentant(s) légal/ légaux du soumissionnaire précité, déclare/rons que le soumissionnaire ne se trouve pas dans un des cas d'exclusion suivants :

- 1. Le soumissionnaire ni un de ses dirigeants a fait l'objet d'une condamnation prononcée par une <u>décision judiciaire ayant force de chose jugée</u> pour l'une des infractions suivantes :
  - 1° participation à une organisation criminelle;
  - 2° corruption;
  - 3° fraude:
  - 4° infractions **terroristes**, infractions liées aux activités terroristes ou incitation à commettre une telle infraction, complicité ou tentative d'une telle infraction;
  - 5° blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme;
  - 6° travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains ;
  - 7° occupation de ressortissants de pays tiers en séjour illégal;
  - 8°création d'une société offshore.

L'exclusion sur base de ce critère vaut pour une durée de 5 ans à compter de la date du jugement (ou la fin de l'infraction pour 7°).

- 2. Le soumissionnaire ne satisfait pas à ses obligations relatives au <u>paiement d'impôts et taxes ou de cotisations de sécurité sociale</u>, c'est-à-dire qu'il a un retard de paiement pour un montant de plus de 3.000 €, sauf lorsque le soumissionnaire peut démontrer qu'il possède à l'égard d'un pouvoir adjudicateur une ou des créances certaines, exigibles et libres de tout engagement à l'égard de tiers. Ces créances s'élèvent au moins à un montant égal à celui pour lequel il est en retard de paiement de dettes fiscales ou sociales.
- 3. Le soumissionnaire est en <u>état de faillite, de liquidation, de cessation d'activités, de réorganisation judiciaire,</u> ou a fait l'aveu de sa faillite, ou fait l'objet d'une procédure de liquidation ou de réorganisation judiciaire, ou est dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature existant dans d'autres réglementations nationales.
- 4. Le soumissionnaire <u>ou un de ses dirigeants</u> a commis une <u>faute professionnelle grave qui remet</u> <u>en cause son intégrité.</u>

Sont entre autres considérées comme faute professionnelle grave :

- a. une infraction à la Politique de Enabel concernant l'exploitation et les abus sexuels juin 2019 prs-sexual exploitation and abuse policy final fr.pdf (enabel.be);
- b. une infraction à la Politique de Enabel concernant la maîtrise des risques de fraude et de corruption juin 2019 fraud policy fr final.pdf (enabel.be);
- c. une infraction relative à une disposition d'ordre réglementaire de la législation applicable dans le pays d'exécution des prestations relative au harcèlement sexuel au travail ;
- d. le soumissionnaire s'est rendu gravement coupable de fausse déclaration ou faux documents en fournissant les renseignements exigés pour la vérification de l'absence de motifs d'exclusion ou la satisfaction des critères de sélection, ou a caché des informations ;
- e. lorsque Enabel dispose d'éléments suffisamment plausibles pour conclure que le soumissionnaire a commis des actes, conclu des conventions ou procédé à des ententes en vue de fausser la concurrence.
  - La présence du soumissionnaire sur une des listes d'exclusion Enabel en raison d'un tel acte/convention/entente est considérée comme élément suffisamment plausible.
- 5. lorsqu'il ne peut être remédié à un conflit d'intérêts par d'autres mesures moins intrusives;
- 6. des **défaillances importantes ou persistantes** du soumissionnaire ont été constatées lors de l'exécution d'une **obligation essentielle** qui lui incombait dans le cadre d'un contrat antérieur passé avec Enabel ou avec un autre pouvoir public, lorsque ces défaillances ont donné

lieu à des mesures d'office, des dommages et intérêts ou à une autre sanction comparable. Sont considérées comme 'défaillances importantes' le respect des obligations applicables dans les domaines du droit environnemental, social et du travail établies par le droit de l'Union européenne, le droit national, les conventions collectives ou par les dispositions internationales en matière de droit environnemental, social et du travail. La présence du soumissionnaire sur la liste d'exclusion Enabel en raison d'une telle défaillance sert d'un tel constat.

7. Le soumissionnaire ni un de des dirigeants se trouvent sur les listes de personnes, de groupes ou d'entités soumises par les Nations-Unies, l'Union européenne et la Belgique à des sanctions financières :

Pour les Nations Unies, les listes peuvent être consultées à l'adresse suivante : <a href="https://finances.belgium.be/fr/tresorerie/sanctions-financieres/sanctions-internationales-nations-unies">https://finances.belgium.be/fr/tresorerie/sanctions-financieres/sanctions-internationales-nations-unies</a>

Pour l'Union européenne, les listes peuvent être consultées à l'adresse suivante : <a href="https://finances.belgium.be/fr/tresorerie/sanctions-financieres/sanctions-europ%C3%A9ennes-ue">https://finances.belgium.be/fr/tresorerie/sanctions-financieres/sanctions-europ%C3%A9ennes-ue</a>

https://eeas.europa.eu/headquarters/headquarters-homepage/8442/consolidated-list-sanctions

https://eeas.europa.eu/sites/eeas/files/restrictive measures-2017-01-17-clean.pdf

#### Pour la Belgique:

https://finances.belgium.be/fr/sur le spf/structure et services/administrations ge nerales/tr%C3%A9sorerie/contr%C3%B4le-des-instruments-1-2

- 8. <...>Si Enabel exécute un projet pour un autre bailleur de fonds ou donneur, d'autres motifs d'exclusion supplémentaires sont encore possibles.
- J'ai / nous avons pris connaissance des articles relatifs à la déontologie du présent marché public (voir 1.7.), ainsi que de la Politique de Enabel concernant l'exploitation et les abus sexuels ainsi que de la Politique de Enabel concernant la maîtrise des risques de fraude et de corruption et je / nous déclare/rons souscrire et respecter entièrement ces articles.

| Date         |  |
|--------------|--|
| Localisation |  |
| Signature    |  |

### 5.4 Déclaration intégrité soumissionnaires

Par la présente, je / nous, agissant en ma/notre qualité de représentant(s) légal/légaux du soumissionnaire précité, déclare/rons ce qui suit :

- Ni les membres de l'administration, ni les employés, ni toute personne ou personne morale avec laquelle le soumissionnaire a conclu un accord en vue de l'exécution du marché, ne peuvent obtenir ou accepter d'un tiers, pour eux-mêmes ou pour toute autre personne ou personne morale, un avantage appréciable en argent (par exemple, des dons, gratifications ou avantages quelconques), directement ou indirectement lié aux activités de la personne concernée pour le compte de Enabel.
- Les administrateurs, collaborateurs ou leurs partenaires n'ont pas d'intérêts financiers ou autres dans les entreprises, organisations, etc. ayant un lien direct ou indirect avec Enabel (ce qui pourrait, par exemple, entraîner un conflit d'intérêts).
- J'ai / nous avons pris connaissance des articles relatifs à la déontologie du présent marché public (voir 1.7.), ainsi que de la Politique de Enabel concernant l'exploitation et les abus sexuels ainsi que de la Politique de Enabel concernant la maîtrise des risques de fraude et de corruption et je / nous déclare/rons souscrire et respecter entièrement ces articles.

Si le marché précité devait être attribué au soumissionnaire, je/nous déclare/rons, par ailleurs, marquer mon/notre accord avec les dispositions suivantes :

- Afin d'éviter toute impression de risque de partialité ou de connivence dans le suivi et le contrôle de l'exécution du marché, il est strictement interdit au contractant du marché (c'est-à-dire les membres de l'administration et les travailleurs) d'offrir, directement ou indirectement, des cadeaux, des repas ou un quelconque autre avantage matériel ou immatériel, quelle que soit sa valeur, aux membres du personnel de Enabel, qui sont directement ou indirectement concernés par le suivi et/ou le contrôle de l'exécution du marché, quel que soit leur rang hiérarchique.
- Tout contrat (marché public) sera résilié, dès lors qu'il s'avérerait que l'attribution du contrat ou son exécution aurait donné lieu à l'obtention ou l'offre des avantages appréciables en argent précités.
- Tout manquement à se conformer à une ou plusieurs des clauses déontologiques aboutira à l'exclusion du contractant du présent marché et d'autres marchés publics pour Enabel.

Le soumissionnaire prend enfin connaissance du fait que Enabel se réserve le droit de porter plainte devant les instances judiciaires compétentes lors de toute constatation de faits allant à l'encontre de la présente déclaration et que tous les frais administratifs et autres qui en découlent sont à charge du soumissionnaire.

| la présente déclaration et que tous les frais administratifs et autres qui en découlent sont à charge d |
|---|
| soumissionnaire.  |
| Date  |
| Localisation  |
| Signature   |

# 5.5 Fiche signalétique financière

| FICHE SIGNALETIQUE FINANCIERE |                   |          |  |  |
|-------------------------------|-------------------|----------|--|--|
|                               |                   |          |  |  |
| INTITULE (1)                  |                   |          |  |  |
| ADRESSE                       |                   |          |  |  |
|                               |                   |          |  |  |
| COMMUNE/VILLE                 | CODE POSTAL       |          |  |  |
| PAYS                          |                   |          |  |  |
| CONTACT                       |                   |          |  |  |
| TELEPHONE                     | TELEFAX           |          |  |  |
| E - MAIL                      |                   |          |  |  |
|                               |                   |          |  |  |
|                               |                   |          |  |  |
|                               | <u>BANQUE (2)</u> |          |  |  |
|                               |                   |          |  |  |
| NOM DE LA BANQUE              |                   |          |  |  |
|                               |                   |          |  |  |
| ADRESSE (DE L'AGENCE)         |                   |          |  |  |
|                               |                   |          |  |  |
| COMMUNE/VILLE                 | CODE POSTAL       |          |  |  |
| PAYS                          |                   |          |  |  |
|                               |                   |          |  |  |
| NUMERO DE COMPTE              |                   |          |  |  |
|                               | L                 |          |  |  |
| IBAN (3)                      |                   |          |  |  |
|                               | L                 |          |  |  |
| NOM SIGNATAIRES               | NOM PRENOM        | FONCTION |  |  |
|                               |                   |          |  |  |
|                               |                   |          |  |  |
|                               |                   |          |  |  |
|                               |                   |          |  |  |
| REMARQUES:                    |                   |          |  |  |
|                               |                   |          |  |  |
|                               |                   |          |  |  |

| CACHET de la BANQUE + SIGNATURE du REPRESENTANT DE |  | DATE + SIGNATURE DU TITULAIRE DU |
|--|--|----------------------------------|
| LA BANQUE (les deux obligatoires)                  |  | COMPTE (Obligatoire)             |
|  |  |                                  |
|  |  |                                  |
|  |  |                                  |
|  |  |                                  |

- (1) Le nom ou le titre sous lequel le compte a été ouvert et non le nom du mandataire.
- (2) Il est préférable de joindre une copie d'un extrait de compte bancaire récent. Veuillez noter que le relevé bancaire doit fournir toutes les informations indiquées ci-dessus sous «INTITULÉ DU COMPTE BANCAIRE» et «BANQUE». Dans ce cas, le cachet de la banque et la signature de son représentant ne sont pas requis. La signature du titulaire du compte est obligatoire dans tous les cas
- (3) Si le code IBAN (international bank account number) est d'application dans le pays où votre banque se situe.